

# BAC Professionnel : Aménagements Paysagers



## Des métiers variés et évolutifs

- Salarié, chef d'équipe, chef de chantier dans les entreprises ou dans les services espaces verts des collectivités territoriales
- Salarié en jardinerie ou pépinière

Il s'agit d'un secteur florissant qui répond aux exigences croissantes d'une société en recherche d'espaces verts et de loisirs. Ce sont des métiers d'encadrement qui permettent de déboucher sur la reprise ou la création d'entreprise.

## Qui peut s'inscrire ?

- En Seconde professionnelle : Élèves issus de troisième
- En Première Bac Pro : Élèves issus de 2<sup>de</sup> professionnelle ou sous conditions d'un CAPA ou d'une classe de première
- En Terminale Bac Pro : Élèves issus de première de la spécialité, titulaires d'un autre bac pro

Le recrutement se fait en selon la procédure AFFELNET

## Objectif de la formation

La formation dispensée au Lycée et les stages en entreprise permettent d'acquérir les compétences générales et techniques nécessaires pour exercer une activité dans le secteur des espaces verts. Il titulaire du bac professionnel met en oeuvre des plans d'aménagements, organise la chronologie des travaux, encadre une équipe et assure les travaux d'aménagements, d'entretien, utilise et entretient le matériel en toute sécurité, communique, anime et rédige des comptes-rendus

## Organisation et outils pédagogiques

La formation comporte une seconde professionnelle (avec 4 à 6 semaines de stage), une première et une terminale Bac professionnel (avec 14 à 16 semaines de stage sur les 2 années).

L'enseignement, diversifié, est assuré sous différentes formes: classe entière, travaux de groupe, séquences pluridisciplinaires, visites et stages.

Les enseignements sont regroupés en modules d'enseignements généraux (commun à tous les bac pro) et modules professionnels spécifiques.

L'évolution des activités du secteur paysage est de plus en plus soumise aux pratiques du développement durable. C'est pourquoi dans le cadre de la formation, les points suivants sont abordés : économie de l'eau, paillage naturel, choix des espèces végétales les plus adaptés à chaque milieu, réduction de l'usage des produits phytosanitaires et mise en oeuvre de la lutte biologique, valorisation des déchets (compost)...

## Contenu de la formation

<b>2<sup>de</sup> professionnelle</b> «Nature, Jardin, Paysage, Forêt»	Enseignement général	390h
	Enseignement professionnel	310h
	TP renforcés, mise à niveau	60h
	EIL	120h

<b>Bac Pro AP</b> <b>Aménagements Paysagers</b>  Première et Terminale	• Tronc commun enseignement général	405h
	• Tronc commun enseignement professionnel	602h
	• Modules spécifiques : - Modules d'adaptation professionnel - Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement	56h 120 h

## Délivrance du diplôme

- Pour 50% sous la forme d'un contrôle en cours de formation
- Pour 50% sous la forme d'un contrôle terminal

Délivrance d'une attestation valant CACES

## Poursuite d'études

- Poursuite d'une formation en BTS (niveau III) du secteur aménagement
- Poursuite d'une formation en Certificat de Spécialisation (ex : grimpeur élagueur, taille douce, entretien de golfe, arrosage intégrée...)



**LYCEE DE PERIGUEUX**  
Av Churchill  
24660 COULOUNIEUX CHAMIERES  
Tél 05 53 02 62 00 - Fax 05 53 02 62 10  
Courriel [legta.perigueux@educagri.fr](mailto:legta.perigueux@educagri.fr)  
Site internet <http://www.perigord.educagri.fr>



**ENSEIGNEMENT AGRICOLE**  
FORMATIONS AUX METIERS DE L'AGRICULTURE,  
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

